

De l'ambiguïté à la variation en terminologie : étude à partir des termes *rénovation énergétique* et *riqualificazione energetica*

GABRIELLA SERRONE

1. Introduction

L'émergence de domaines nouveaux, qui résultent des évolutions et des besoins des sociétés, comporte la création de néologismes, qui ont une forme et une signification nouvelles (Sablayrolles, 2018), qu'on peut appeler *néonymes* (Humbley, 2018) et l'emploi de mots de la langue générale qui se terminologisent (Gentilhomme-Koutyrine, 1994 ; Cabré, 1998) ou de termes qui acquièrent d'autres acceptions spécialisées (Condamines, Rebeyrolle, 1997). Dans un cas ou dans l'autre, s'agissant d'unités qui désignent des concepts en voie de stabilisation, il n'est pas rare d'assister à la coexistence de plusieurs termes partageant le même référent conceptuel ou bien à la présence d'autres traits sémantiques s'inscrivant dans le plus vaste phénomène de l'ambiguïté terminologique et conceptuelle.

Nous constatons la pertinence de ce phénomène pour l'adjectif *énergétique*, lorsqu'il accompagne un terme simple dans une unité terminologique complexe. Si, d'un côté, cet adjectif transmet une marque de spécificité et de reconnaissabilité propre au domaine de l'énergie, de l'autre, il rend moins défini le référent conceptuel du nouveau terme. Cela est visible dans le cadre de la transition écologique, où l'une des priorités d'intervention est accordée à l'économie d'énergie, notamment dans le domaine de la construction. D'où la centralité du terme complexe *rénovation énergétique*, une étiquette qui résume l'importance capitale d'aménager le bâtiment pour éviter des dépenses d'énergies. Dans le cas de ce terme complexe, *rénovation* correspond à un concept précis dans le domaine de la construction et de l'architecture qui s'enrichit d'un autre sens spécialisé, relevant de l'énergie, mais sa définition reste vague, imprécise, de sorte que d'autres composés avec *énergétique* rivalisent avec *rénovation énergétique* et sont employés comme des variantes, dont il est difficile de comprendre le statut. S'agirait-il de synonymes, d'hyponymes ou d'autres typologies de termes ?

Dans le présent article, nous essaierons d'éclaircir le statut de *rénovation énergétique* et de son homologue italien *riqualificazione energetica* à travers des exemples tirés de corpus d'experts du domaine de la construction durable en France et en Italie, deux pays qui dernièrement ont mis au centre de leurs politiques des financements publics visant à encourager des travaux de rénovation du bâtiment.

2. Cadre théorique

2.1 *Indétermination terminologique : du flou dans les concepts*

L'ouvrage *Indeterminacy in Terminology and LSP: Studies in Honour of Heribert Picht*, publié sous la direction de Bassey Edem Antia, a eu en 2007 le mérite de concentrer les études de plusieurs chercheurs de provenances différentes autour de la problématique de l'indétermination terminologique dans les langues de spécialité, en confirmant l'intérêt que cet aspect avait suscité quelques années auparavant. En revanche, en contexte francophone, déjà en 1997, Bouveret et Gaudin, à propos de la terminologie de la bioinformatique et de son caractère pluridisciplinaire dû à la coexistence de plusieurs spécialités dans le domaine, avaient observé « une insécurité linguistique », qui, d'après eux, était révélatrice d'« une insécurité cognitive » (Bouveret, Gaudin 1997 : 68). En effet, les deux auteurs penchaient pour l'hypothèse que le terme était soumis à des catégorisations dépendantes des points de vue des experts d'un domaine. Cette idée avait été approfondie plus tard par Gaudin, qui, en inscrivant ces réflexions dans le cadre d'une approche sociolinguistique appliquée à la terminologie, reconnaissait que « le langage est un moyen de connaissance et que cette connaissance est en construction » et par conséquent que « l'activité de conceptualisation, elle aussi, est – on le sait – éminemment sociale » (Gaudin, 2003 : 98).

Peraldi a poursuivi l'approfondissement du sujet, de manière encore plus détaillée, car ses travaux entièrement consacrés à l'indétermination terminologique (2011, 2012, 2015) ont insisté sur le côté dangereux de ce phénomène, en raison du fait que « [...] la communication entre experts, mais aussi entre spécialistes et non-initiés, est souvent floue, ambiguë, ce qui porte préjudice à la structuration conceptuelle et à la transmission des connaissances spécialisées au sein de la discipline » (Peraldi, 2012 : 3). Plus spécifiquement, l'auteure a relié l'indétermination terminologique, qu'elle a défini comme « le caractère flou ou imprécis des concepts ou des définitions qui les représentent » (Peraldi, 2015 : 163), à la multidimensionnalité, à savoir une stratification de la manière de classer les concepts à l'intérieur d'un système notionnel. Cette association entre ces deux phénomènes, que Peraldi a étudiée dans le champ très technique de la chimie organique, fait basculer les certitudes de la Théorie Générale de la Terminologie, en s'ajoutant ainsi aux études qui questionnent les propriétés de monosémie, univocité, précision et clarté attribuées aux termes (Béjoint, 1989 ; Humbley, 2004 ; Conceição, 2005 ; Thoiron, Béjoint, 2010 ; Roche, 2008, entre autres).

2.2 *De l'indétermination à la variation terminologique*

Compte tenu de la labilité des concepts et des termes qui les désignent, qui, notamment dans des domaines émergents, peuvent se modifier suivant l'évolution temporelle et technique, la réflexion sur la variation s'avère être conséquente. Comme le remarque Gaudin, « [...] l'acquisition des concepts est plutôt une appropriation, qui suppose une acclimatation et une “négociation cognitive”, la construction de nouvelles catégories

supposant une réorganisation des catégories antérieures » (Gaudin, 1996 : 620). Il faut, par conséquent, imaginer la relation étroite terme-concept comme un tout en construction, exposé à plusieurs facteurs, dont les plus considérables sont le temps, le lieu, le moyen de communication et l'expertise, et qui marque la progression du domaine qui évolue selon les avancements scientifiques et techniques.

Les études sur l'indétermination terminologique ont mis en évidence comment l'ambiguïté peut amener à l'emploi de variantes, synonymiques avant tout. À ce propos, nous citons les travaux de Dury et Lervad (2008) et de Maldussi et Poirier (2023). Dans le premier cas, les deux auteures, en mettant en relation les deux notions d'« imprécision conceptuelle » et d'« élasticité sémantique » (Dury, Lervad 2008 : 69), observent la présence d'une « synonymie de circonstance ou synonymie occasionnelle » (ivi : 71) pour le terme *pétrole* entre le XIX^e siècle et la première partie du XX^e siècle. En revanche, dans son analyse en droit fiscal du terme *tax* en anglais et de ses équivalents en français et en italien (*taxe-impôt* ; *tassa-imposta*), le deuxième cas fait remarquer l'imprécision conceptuelle des définitions, ce qui entraîne la quasi-synonymie des termes français *taxe* et *impôt*.

Nous partageons l'idée que l'imprécision au niveau conceptuel implique un usage confus, équivoque des termes. Partant de ce constat, nous essayerons de donner quelques exemples d'emplois vagues, qui dérivent de concepts et de définitions imprécis.

3. Corpus et démarche méthodologique

Pour la présente étude nous avons observé et analysé le corpus sur la construction durable que nous avons constitué pour notre projet de recherche *GreenTERM: ricerca terminologica e supporti digitali multilingui per una sostenibilità "comunicabile"*, dont le but est de constituer une base de données des termes de quelques domaines de la transition écologique en français, en italien et en moindre mesure en anglais. Nous avons choisi les domaines de la construction durable et du tourisme durable. Pour la présente étude nous n'analyserons que les données qui concernent la construction durable.

Le corpus d'analyse se compose de textes d'institutions et d'associations spécialisées du domaine ou d'institutions qui ont rédigé des documents sur des sujets propres à la construction durable, tant pour le français que pour l'italien. À titre d'exemple, nous mentionnons pour la France l'Agence de la transition écologique (ADEME), le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Plan Bâtiment Durable, l'Association des professionnels pour un cadre de vie durable (Alliance HQE-GBC France), l'Agence Qualité Construction (AQC). Pour l'Italie nous citons Agenzia nazionale per le nuove tecnologie, l'energia e lo sviluppo economico sostenibile (ENEA), Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (ISPRA), Agenzia delle Entrate, Agence fiscale italienne, Consiglio Nazionale Architetti, Pianificatori, Paesaggisti e Conservatori (CNA CPC) et Consiglio Nazionale degli Ingegneri (CNI). La période

analysée est 2012-2022¹, que nous avons divisée en quatre sous corpus, chacun composé de trois années (2012-2014 ; 2015-2017 ; 2018-2020) à l'exception du dernier (2021-2022), dont le nombre de mots est détaillé dans le Tableau n. 1. Le choix de mener une analyse en diachronie courte (Picton, 2009) est dicté par la conviction que « [...] les termes sont des signes qui tirent leur fonctionnalité des langages de spécialité, conformément à la dynamique des langues [...] ce sont des éléments du lexique spécialisé qui connaissent des évolutions, par conséquent, il faut les analyser sur les plans synchronique et diachronique des langues » (Faulstisch, 1998 : 93).

Tableau n. 1 – *Nombre de mots des corpus français et italien de la construction durable*

<i>Période</i>	<i>Corpus français</i>	<i>Corpus italien</i>
2012-2014	636,612	631,505
2015-2017	612,828	618,410
2018-2020	692,684	651,132
2021-2022	682,137	421,125

Le procédé d'extraction terminologique, à l'aide du logiciel Sketch Engine² (Kilgarriff *et al.*, 2014), destiné à relever les unités terminologiques spécifiques du domaine et à les décrire dans des fiches terminologiques, a permis de constater que *renovation énergétique* et *riqualificazione energetica* sont des termes récurrents et quantitativement significatifs (cf. Tableau n. 2).

Tableau n. 2 – *Nombre d'occurrences de rénovation énergétique et riqualificazione energetica dans les sous-corpus français et italiens*

<i>Terme</i>	<i>2012-2014</i>	<i>2015-2017</i>	<i>2018-2020</i>	<i>2021-2022</i>
Rénovation énergétique	336	119	537	1024
Riqualificazione energetica	1429	801	374	218

Cependant, parmi les autres termes clés extraits, le concordancier a relevé d'autres unités composées de l'adjectif *énergétique/energetico* qui ont retenu notre attention pour leur similarité avec *renovation énergétique* et *riqualificazione energetica*. Nous nous référons en particulier à *réhabilitation énergétique* et *amélioration de la performance énergétique*, pour le français, et à *efficientamento energetico*, pour l'italien. Notre démarche a consisté, par conséquent, dans la recherche de ces variantes présumées dans chaque sous-corpus, français et italien respectivement, à évaluer d'abord leur importance en termes d'oc-

¹ La collecte des textes pour le projet inclut également l'année 2023. Cependant, pour la présente étude nous nous limiterons à analyser des données de la période 2012-2022.

² Logiciel disponible au lien <<https://www.sketchengine.eu/>>.

currences (analyse quantitative) et à étudier ensuite de manière fine leurs concordances (analyse qualitative), afin de comprendre le type de relation sémantique qui existe entre ces variantes et *rénovation énergétique* et *riqualificazione energetica*.

4. *Rénovation énergétique* vs *réhabilitation énergétique* : relation hyperonymique ou synonymique ?

4.1 *De la construction à la construction durable : du flou dans les définitions*

Nous avons voulu d'abord approfondir les définitions de *rénovation* et de *réhabilitation* et ensuite celle de *rénovation énergétique* et *réhabilitation énergétique*³, afin de vérifier si des similarités sémantiques existent. Si la première définition, parmi celles qui suivent, tirée du Code de la construction et de l'habitation, ne permet pas de bien saisir toutes les nuances de sens de *rénovation*, les deux autres soulignent la remise à neuf d'un bâtiment, qui peut impliquer également le changement d'équipements anciens :

1. *Rénovation* : tous types de travaux sur tout ou partie d'un bâtiment existant autre qu'une extension (article L111-1, Code de la construction et de l'habitation)
2. Remise à neuf, restitution d'un aspect neuf. Travail consistant à remettre dans un état analogue à l'état d'origine un bâtiment ou un ouvrage dégradé par le temps, les intempéries, l'usure, etc. La rénovation peut comporter aussi le changement d'équipements vétustes, ainsi que la modification des cloisonnements et de la distribution intérieure des locaux. [...] (dictionnaire DicoBat on line)
3. Rénover un bâtiment signifie « le remettre à neuf ». Cette remise à neuf peut aller vers la restauration, c'est-à-dire la sauvegarde ou la réfection à l'identique du bâtiment en vertu de sa qualité patrimoniale : elle peut aussi signifier la mise à niveau des normes et usages les plus modernes. (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2022 : 321)

En revanche, les définitions de *réhabilitation* renvoient à deux aspects : l'aménagement général et la préservation des traits originaires d'un logement ou d'un bâtiment :

1. Travaux d'amélioration générale, ou de mise en conformité d'un logement ou d'un bâtiment avec les normes en vigueur : normes de confort électrique et sanitaire, chauffage, isolation thermique et phonique, équipements de confort, etc. La réhabilitation peut comporter un changement de destination de l'ouvrage. (dictionnaire DicoBat on line)
2. Réhabiliter un bâtiment ne signifie pas seulement améliorer le bâti, « remettre en état d'habitation » (consolider, assainir, remettre aux normes, remplacer les équipements obsolètes) : c'est aussi prolonger la vie d'un bâtiment dévalorisé pour « le rétablir dans l'estime », Autrement dit la réhabilitation s'oppose à la démolition

³ Nos sources ont été le dictionnaire *DICOBAT on line – Le dictionnaire général du bâtiment*, un point de référence pour les professionnels du domaine, et le glossaire qui clôt l'ouvrage *La réhabilitation énergétique des logements*, édité par Le Moniteur (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2022). Ce glossaire définit les termes employés dans le volume et, en général, employés dans le secteur de la rénovation énergétique.

afin de conserver l'histoire du bâtiment et de ses habitants, son vécu et son image dans le quartier. (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2022 : 321)

Face à des traits sémantiques assez définis pour *renovation* et *réhabilitation*, qui distinguent nettement les deux concepts désignés par les deux termes, nous constatons non seulement une pénurie de définitions pour *renovation énergétique*, mais aussi une confusion, qui ne permet pas d'associer facilement un référent déterminé au terme. Par ailleurs,

Sur le plan énergétique, la rénovation ne fait qu'un avec la réhabilitation, le renouvellement, la requalification et la reconversion. Depuis les nouvelles ambitions énergétiques qui se jouent à l'échelle du bâti, les termes de « rénovation énergétique » sont couramment employés. Ces termes désignent toutes actions d'amélioration énergétique sur le bâti y compris celles qui consistent à conserver l'existant. Un amalgame se produit entre les différentes cultures d'actions. (Spadaro, Cordeau, 2018 : 36)

Face à cette affirmation, *renovation énergétique* serait l'hyperonyme qui contiendrait tout autre type d'intervention sur le plan de l'énergie pouvant être effectuée au niveau de l'édifice. Pourtant, les deux définitions suivantes de *renovation énergétique* et *réhabilitation énergétique*, les seules que nous avons pu trouver, décrivent les deux termes comme les deux faces d'une même pièce, l'un réalisant le niveau quantitatif et l'autre le niveau qualitatif de la normalisation d'un bâtiment aux standards énergétiques :

La « rénovation énergétique » vise à ce que le bâtiment atteigne des performances proches d'un bâtiment récent : faire en sorte que le bâtiment atteigne des étiquettes des classes A ou B. Dans ce sens, il s'agit d'une approche technique avec des objectifs de performances quantitatives. (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2022 : 321)

Le terme de « réhabilitation énergétique » [...] veut souligner le fait que l'amélioration énergétique doit être accompagnée d'une amélioration qualitative du logement et du bâtiment, en associant la problématique de l'énergie à celle de la qualité d'usage du logement : confort, santé, réduction des charges locatives, image du bâtiment ou son insertion dans le quartier. (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2022 : 321)

4.2 Analyse du corpus en diachronie courte : des usages qui ne font pas l'unanimité

Dans le sous-corpus 2012-2014, sur les 27 occurrences de *réhabilitation énergétique*, nous avons constaté six cas où le terme semble rivaliser avec *renovation énergétique* dans le même contexte, en créant de la confusion. Nous proposons ci-après deux exemples qui témoignent de l'ambiguïté de l'usage des deux termes, dont la relation sémantique n'est en outre pas claire, parce que ce sont deux éléments différents (ambiguïté et relation sémantique) :

1. Pour asseoir leurs offres, ces SSEE prennent appui sur les acteurs de terrain (Syndicat intercommunaux d'énergie, Agences Locales ou Espaces Info-Energie, PACT ARIM, etc.) et sur les dispositifs d'appui nationaux et locaux dédiés à l'accompagnement

du secteur du bâtiment en matière de *réhabilitation énergétique* [...] Pour rendre ces opérateurs et/ou les bénéficiaires des prestations de ces SSEE éligibles à ces dispositifs, le RAC-F propose les ajustements suivants : Mode de préfinancement des travaux de *renovation énergétique* détaillé dans l'étude conduite par la Caisse des Dépôts et Consignations [...] La possibilité pour les SSEE (de type Sem ou SPL) œuvrant dans le domaine de la *renovation énergétique* des bâtiments de bénéficier directement au titre du statut d'éligible, et en contrepartie des économies d'énergie réalisées pour le compte de clients (copropriétés, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, etc.), des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) délivrés par l'État. (2013, Rapport *Bilan de synthèse « pour un urbanisme de projet »*, Plan Bâtiment Durable)

2. Dans le cas du PPRT de Jarry (38), le CETE de Lyon a participé à des groupes de travail associant l'ANAH et la DDT38, et visant à sensibiliser les opérateurs de l'ANAH aux travaux de protection contre le risque toxique qui peuvent être réalisés simultanément, et à moindre coût, à l'occasion des programmes de *réhabilitation énergétique*. Il conviendra sans doute d'étudier, au cas par cas, chaque réglementation spécifique pour apprécier la faisabilité de travaux simultanés de *renovation énergétique*, étant entendu que cette mesure peut être rendue parfois complexe à appliquer, dès lors qu'elle suppose le traitement concomitant de problématiques distinctes. (2013, Rapport Explorer *L'obligation de renovation énergétique*, Plan Bâtiment Durable)

Les deux exemples vont dans deux directions différentes : dans le premier, il semble que *réhabilitation énergétique* dénomme le champ où *renovation énergétique* s'insère ; dans le deuxième, on dirait presque que les deux sont employés de manière synonymique pour se référer à des typologies d'intervention dans le bâtiment.

Dans le sous-corpus de la période suivante, 2015-2017, le nombre d'occurrences de *réhabilitation énergétique* chute, car nous ne trouvons que 4 attestations du terme complexe. Il en va de même pour son rôle de variante présumée de *renovation énergétique*, dont le corpus ne possède aucune trace. En revanche, le sous-corpus 2018-2020, au-delà des 3 attestations de *réhabilitation énergétique*, montre la présence de deux cas où les deux termes semblent être l'un la variante de l'autre. Dans les deux cas, un usage hyperonymique, où *renovation énergétique* serait l'hyperonyme de *réhabilitation énergétique*, serait confirmé :

3. Ce problème du recensement des travaux de *renovation énergétique* concerne avant tout le parc privé, étant donné que les permis de déclarations de travaux ne permettent souvent pas d'isoler « les *réhabilitations énergétiques* parmi les *travaux d'entretien-renovation* ».

Même si on observe des initiatives d'observation des copropriétés qui se développent aux échelles territoriale et communale, c'est un dispositif de suivi à l'échelle régionale qui permettrait réellement d'évaluer l'évolution des dynamiques de *renovation énergétique* par rapport aux objectifs fixés. (2020, *Renovation énergétique des copropriétés en Île-de-France*, AREC).

4. PROPOSITION N° 20 : Simplifier les procédures administratives pour permettre de mener le plan de *renovation énergétique* et les plans de mise en accessibilité des logements sociaux. Actuellement, les bailleurs sociaux ont engagé un programme am-

bitieux de travaux de *réhabilitation énergétique*, encouragés notamment par la Banque des territoires et Bpi France grâce aux éco-prêts. (2020, Rapport *Renouveau urbain et Rénovation environnementale des bâtiments : Amplifier et accélérer*, Plan Bâtiment Durable)

Le dernier sous-corpus n'a que 8 occurrences de *réhabilitation énergétique*, mais 7 attestations reprennent fidèlement le titre du document *Rapport pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés* d'Olivier Sichel. En regardant de plus près ce document, bien qu'il ne fasse pas partie du sous-corpus, nous avons remarqué un cas particulier, dans lequel les deux termes analysés ont un comportement synonymique, lorsque *réhabilitation globale*, qui implique des interventions au niveau énergétique, est expliqué dans une note au moyen du concept de *renovation globale* :

5. La réhabilitation globale* doit être encouragée pour atteindre des objectifs ambitieux en matière d'économie d'énergie et de confort [...].

*La rénovation performante d'un bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent au parc bâti d'atteindre a minima le niveau BBC rénovation ou équivalent, en moyenne nationale et à l'horizon 2050, sans mettre en danger la santé des occupants, en préservant le bâti de toute pathologie liée à ces travaux et en assurant le confort thermique et acoustique été comme hiver. Une rénovation peut être performante en une seule étape de travaux : c'est la *renovation complète et performante* (ou *renovation globale*). Elle peut être également performante en plusieurs étapes : c'est la rénovation performante par étapes, ou rénovation par étapes performante à terme. (Étude *La rénovation performante par étapes*, Ademe, janvier 2021)

4.3 Amélioration de la performance énergétique : un cas controversé

Un autre cas problématique est représenté par *amélioration de la performance énergétique*. Le terme a plusieurs occurrences dans les sous-corpus, que nous détaillons dans le tableau suivant (Tableau n. 3) et montre un emploi confus en relation avec *renovation énergétique*, même s'il est présent dans très peu d'exemples.

Tableau n. 3 – Nombre d'occurrences d'amélioration de la performance énergétique dans les sous-corpus

Terme	2012-2014	2015-2017	2018-2020	2021-2022
Amélioration de la performance énergétique	44 occ.	6 occ.	34 occ.	13 occ.

Il est compliqué de repérer une tendance nette pour chaque sous-corpus, étant donné que le phénomène n'est pas significatif d'un point de vue quantitatif⁴. Nous nous limitons à constater que des usages flous sont présents, dans lesquels *renovation énergétique*

⁴ Nous avons constaté un seul cas pour chaque sous-corpus, où *renovation énergétique* et *amélioration de la performance énergétique* sont sémantiquement liés.

et *amélioration de la performance énergétique* montrent une relation sémantique hésitant entre synonymie et hyperonymie (ex. 6), synonymique (ex. 7) et hyperonymique (ex. 8) :

6. Pour fonctionner, le mécanisme de Tiers Investissement doit s'ajouter de manière intégrée à d'autres ressources financières [...] et peut agir comme un complément permettant de couvrir le surinvestissement nécessaire à une plus grande *amélioration de la performance énergétique*. Pour les *rénovations énergétiques* importantes, le principe du Tiers Investissement est alors adapté comme sur la figure n° 3 ci-après. (2013, Plan Bâtiment Durable, *Les financements innovants de l'efficacité énergétique*)
7. La loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 [...] a dans ce sens créé un « service public de la performance énergétique de l'habitat, afin d'accompagner les consommateurs dans la *renovation énergétique* de leur habitat [...] Ces différentes reconnaissances européenne et nationale de la notion d'*amélioration de la performance énergétique* des bâtiments permettent de penser qu'elle est susceptible d'être reconnue comme un motif d'intérêt général. (2020, Plan Bâtiment Durable, *Renouveau urbain et rénovation des bâtiments*)
8. De la même façon, certaines études comptabilisent le cout complet des rénovations, tandis que d'autres n'intègrent que les surcouts directement liés à l'*amélioration de la performance énergétique*. Les hypothèses formulées [...] sont notamment en ce qui concerne les couts des *rénovations énergétiques* performantes [...]. (2022, IDDRI, *Réussir le pari de la rénovation énergétique*)

5. Riqualficazione energetica vs efficientamento energetico

La base de données IATE propose essentiellement deux candidats équivalents en italien pour *renovation énergétique* : *rinnovo energetico*, dont nous ne trouvons aucune occurrence dans nos quatre sous-corpus d'analyse, et *riqualificazione energetica*, qui, en revanche, figure dans les listes des termes clés générées automatiquement par Sketch Engine pour chaque sous-corpus. Ces listes montrent également la présence de *efficientamento energetico* comme l'un des termes spécifiques du domaine. Une observation des contextes de ce terme révèle un emploi synonymique par rapport à *riqualificazione energetica*, qui a demandé un approfondissement ultérieur. Dans le tableau suivant (Tableau n. 4), nous détaillons le nombre d'occurrences de *efficientamento energetico* dans les sous-corpus.

Tableau n. 4 – Nombre d'occurrences de *efficientamento energetico* dans les sous-corpus français et italiens

Terme	2012-2014	2015-2017	2018-2020	2021-2022
Efficientamento energetico	54 occ.	83 occ.	136 occ.	211 occ.

5.1 Pour une définition des deux termes complexes

La définition de *riqualificazione energetica* est bien encadrée par l’Agenzia delle Entrate, Agence des Impôts italienne, qui consacre une fiche de son site Internet au terme et en clarifie les traits sémantiques par l’expression « interventi che aumentano il livello di prestazione energetica », à savoir des interventions qui augmentent le niveau de performance énergétique :

L’agevolazione fiscale per gli interventi che aumentano il livello di efficienza energetica degli edifici (“ecobonus”), introdotta dalla legge finanziaria 2007 (articolo 1, commi da 344 a 349, della legge 296/2006), è attualmente disciplinata dall’articolo 14 del decreto legge 63/2013. (Agenzia delle Entrate – mise à jour le 23 novembre 2023)⁵

En revanche, *efficientamento energetico* ne fait pas l’objet d’une définition normée et est présenté plutôt dans des sources secondaires (Zanola, 2018) et dans des documents d’entreprises opérant dans le secteur énergétique comme un ensemble d’interventions visant à augmenter l’efficacité énergétique dans plusieurs domaines.

5.2 Analyse des sous-corpus en diachronie courte : des variantes synonymiques ?

L’observation des quatre sous-corpus pour les deux termes montre une situation homogène au fil des dix années analysées. *Riqualificazione energetica* connote des contextes ayant des références explicites aux allègements fiscaux (*detrazione fiscale*, *Ecobonus*), prévus par la loi pour des travaux visant à améliorer l’efficacité énergétique :

9. Nel 2010 da un’analisi quantitativa sugli interventi di *riqualificazione energetica* per i quali si è fatta domanda di detrazione fiscale del 55% attraverso il sito <http://finanziaria2010.enea.it> (fig. 1.1) risulta che: la maggior parte delle pratiche ricevute da ENEA riguarda la sostituzione degli infissi (55%). (2012, ENEA, *Le detrazioni fiscali del 55% per la riqualificazione energetica del patrimonio edilizio esistente*)
10. Il provvedimento proroga le detrazioni del 50% sulle ristrutturazioni, estendendole anche agli arredi, e porta la detrazione per *riqualificazione energetica* dal 55% al 65%. (2015, ENEA, *Rapporto Annuale Efficienza Energetica*)
11. Le detrazioni fiscali per interventi di *riqualificazione energetica* degli edifici sono state introdotte in Italia dalla legge finanziaria per il 2007 e sono tuttora attive. (2018, ENEA, *Rapporto Annuale Efficienza Energetica*)
12. Analogamente a quanto già previsto per la *riqualificazione energetica* degli edifici con l’Ecobonus “ordinario” (ex legge 296/2006), dal 2018 ai sensi della legge n. 205 del 27 dicembre 2017 è stato introdotto l’obbligo di trasmettere ad Enea le informazioni sui lavori effettuati. (2021, ENEA, *L’efficienza energetica e l’utilizzo delle fonti rinnovabili negli edifici esistenti*)

⁵ <<https://www.agenziaentrate.gov.it/portale/schede/agevolazioni/detrazione-riqualificazione-energetica-55-2016/cosa-riqualificazione-55-2016>> (consulté le 31-05-2024).

En revanche, *efficientamento energetico* figure dans des contextes plus descriptifs, qui mettent en exergue les avantages de travaux de conformité aux standards énergétiques :

13. In un momento in cui il mercato immobiliare è caratterizzato da un esubero di offerta, l'*efficientamento energetico* del patrimonio edilizio potrebbe costituire una valida differenziazione nell'ambito della stessa offerta. Per valorizzare l'immobile la certificazione energetica può costituire senz'altro un fattore importante. (2014, ENEA, *Rapporto Annuale Efficienza Energetica – RAEE 2012*)
14. I lavori di messa in sicurezza e di *efficientamento energetico*, con la sostituzione dei serramenti e il rifacimento della facciata, hanno restituito una scuola bella sotto il profilo estetico e funzionale alle esigenze di alunni e docenti. (2016, ENEA, *Guida all'efficienza energetica negli edifici scolastici*)
15. I lavori di *efficientamento energetico* devono garantire un miglioramento di due classi di efficienza energetica in un tempo limite di tre anni. (2018, ENEA, *Rapporto Annuale Efficienza Energetica*)
16. La tematica dell'isolamento verso ambienti non riscaldati assume grande rilevanza negli interventi di *efficientamento energetico* degli edifici, perché molto spesso queste strutture rappresentano una parte considerevole della superficie disperdente di un edificio. (2022, ANIT, *Isolamento di strutture verso locali non riscaldati*)

Malgré quelques exemples où *efficientamento energetico* renvoie à des parties précises de l'édifice ou encore figure dans des contextes qui évoquent les allègements fiscaux de la réglementation italienne, la tendance du terme est de désigner d'une manière générale des interventions aptes à faire des économies d'énergie.

Si dans la langue générale cette différence de contexte où *riqualificazione energetica* et *efficientamento energetico* figurent les décrirait comme « synonymes approximatifs » (Polguère, 2019 : 185-186) ou « parasyonymes/quasi-synonymes » (Lehmann, Martin-Berthet 2018 : 81), en langue de spécialité les deux termes seraient plutôt considérés comme des « quasi-synonymes distingués par marques d'usage » (L'Homme, 2020 : 105-106) ou encore des « synonymes discursifs » (Costa, 2017 : 48). L'hypothèse de synonymie discursive semble être plus opportune dans le cas de ces deux termes, en raison du fait que *riqualificazione energetica* aurait des contextes qui évoquent un contexte juridique et fiscal, alors que l'emploi de *efficientamento energetico* soulèverait l'attention plutôt sur l'importance et les retombées positives d'une efficacité énergétique augmentée et améliorée.

6. Conclusion

Dans le présent article, nous avons voulu explorer le phénomène de l'indétermination terminologique dans le domaine de la construction durable au cours de dix ans et ses effets dans le repérage des rapports entre les concepts et l'emploi des termes qui désignent correctement ces notions. Notre analyse a concerné *renovation énergétique* et son homologue italien *riqualificazione energetica*, afin de montrer comment l'ambiguïté ou bien la faible exhaustivité de leurs définitions est susceptible de générer une certaine confusion

qui touche également d'autres termes du même réseau sémantique, dont l'emploi qui résulte est parfois équivoque et vague.

Concernant le terme français, ses traits sémantiques à peine définis font qu'il rivalise, dans quelques cas, avec *réhabilitation énergétique*. Cet emploi oscillant fait que les deux entretiennent une relation de synonymie, d'hyponymie, dans laquelle *renovation énergétique* serait l'hyperonyme de *réhabilitation énergétique*, ou encore hyponymique, dans laquelle les deux termes seraient les hyponymes de la catégorie de l'*amélioration de la performance énergétique*. En revanche, l'unité complexe *riqualificazione energetica* semblerait être liée par une relation de synonymie discursive à *efficientamento energetico*, à cause du fait que l'usage de la part des experts varie selon les contextes et parfois les auteurs des textes. Ce type de synonymie serait difficile à gérer, car « l'usage des synonymes discursifs est incontournable dans les discours et ces synonymes sont [...] impossibles à normaliser » (Costa, 2017 : 50).

Par rapport à l'indétermination générée par l'ajout de l'adjectif *énergétique* aux termes *renovation* et *riqualificazione*, l'observation des corpus a permis de mieux comprendre les traits définitoires de *renovation énergétique* et *riqualificazione energetica* par l'analyse de ces unités terminologiques complexes et de leurs variantes présumées. Ces atouts représentés par la constitution et l'étude qualitative fine des corpus remettraient en question, encore une fois, le rapport déjà controversé entre norme et usage, qui veut que le deuxième soit dicté par la première. Les corpus permettraient alors d'extraire davantage d'informations plus éclairantes que les définitions normées, en tentant de cette manière d'essayer de répondre à des phénomènes qui se vérifient dans les langues et dans les domaines spécialisés.

Références bibliographiques

- Antia B.E. (éd.), *Indeterminacy in terminology and LSP. Studies in Honour of Heribert Picht*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 2007.
- Bejoint H., *À propos de la monosémie en terminologie*, in « Meta », 34(3), 1989, pp. 405-411.
- Bouveret M., Gaudin F., *Du flou dans les catégorisations : le cas de la bioinformatique*, in C. De Schaetzen (éd.), *Terminologie et interdisciplinarité*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, pp. 63-72.
- Cabré M.T., *Terminology: theory, methods and applications*, Philadelphia, John Benjamins, 1998.
- Charlot-Valdieu C., Outrequin P., *La réhabilitation énergétique des logements*, Paris, Le Moniteur, 2022.
- Conceição M.C., *Concepts, termes et reformulations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.
- Condamines A., Rebeyrolle J., *Point de vue en langue spécialisée*, in « Meta », 42, 1, 1997, pp.174-184.
- Costa R., *Les normes en terminologie. Que faire des synonymes ?*, in « Cahiers de lexicologie », 1, 110, 2017, pp. 45-57.
- Dury P., Lervad S., *La variation synonymique dans la terminologie de l'énergie : approches synchronique et diachronique, deux études de cas*, in « LSP & Professional Communication », 8(2), 2008, pp. 66-79.

- Faulstisch E., *Principes formels et fonctionnels de la variation en terminologie*, in « Terminology », 5/1, 1998, pp. 93-106.
- Gaudin F., *Terminologie : l'ombre du concept*, in « Meta », 41(4), 1996, pp. 604-621, <<https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1996-v41-n4-meta177/002813ar/>>, consulté le 31-05-2024.
- Gaudin F., *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, Duculot De Boeck, 2003.
- Gentilhomme-Koutyrine Y., *Regards sur la terminologisation en lexicologie*, in « Meta », 39(4), 1994, pp. 546-560, <<https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1994-v39-n4-meta185/002880ar.pdf>>, consulté le 31-05-2024.
- Humbley J., *La réception de l'œuvre d'Eugen Wüster dans les pays de langue française*, in « Cahier du C.I.E.L. », 2004, pp 33-51.
- Humbley J., *La néologie terminologique*, Limoges, Lambert Lucas, 2018.
- L'Homme M.-C., *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2020.
- Lehmann A., Martin-Berthet F., *Lexicologie*, in Id., *Sémantique, morphologie et lexicographie*, Paris, Armand Colin, 2018, pp. 73-93.
- Maldussi D., Poirier É., *L'analyse conceptuelle des éléments tax, impôt et taxe à l'épreuve de la formalisation distributionnaliste des exemples de traduction de tax comme élément unitaire, noyau ou modificateur*, in Maldussi D. et al. (éds.), *Riflessioni terminologiche ai fini della traduzione interlinguistica, intralinguistica, intersemiotica*, in « Intralineia », 2023, en ligne, <https://www.intralinea.org/specials/article/lanalyse_conceptuelle_des_elements_tax>, consulté le 31-05-2024.
- Peraldi S., *Indétermination terminologique et multi-dimensionnalité dans le domaine de la chimie organique*, Thèse en Linguistique descriptive, théorique et automatique, sous la direction de John Humbley, Université Paris- Diderot, 2011.
- Peraldi S., *L'anglais de spécialité en chimie organique : entre indétermination terminologique et multidimensionnalité*, in « ASP », 62, 2012, pp. 5-24.
- Peraldi S., *La théorie générale de la terminologie à l'épreuve de la chimie organique. Regard sur la relation causale dans la représentation des connaissances*, in C. Resche (éd.), *Terminologie et domaines spécialisés. Approches plurielles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, pp. 163-192.
- Picton A., *Définition d'une méthode linguistique outillée pour repérer l'évolution des connaissances en corpus spécialisés. Un exemple appliqué au domaine spatial*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2009.
- Polguère A., *Lexicologie et sémantique lexicale, troisième édition*, Montréal, Les Presses Universitaires de Montréal, 2019.
- Roche C., *Faut-il revisiter les principes terminologiques ?*, in *Actes de la deuxième conférence TOTh* (Annecy, 5-6 juin 2008), Annecy, Institut Porphyre, 2008, pp. 53-72.
- Sablayrolles J.-F., *Néologie et / ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes*, in « ELAD-SILDA », 1, 2018, <<https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=231>>, consulté le 31-05-2024.
- Spadaro L., Cordeau E., *Éclairage sur la rénovation énergétique du bâti*, IAU idF, 2018.
- Thoiron Ph., Béjoint H., *La terminologie, une question de termes ?*, in « Meta », 55(1), 2010, pp. 105-118, <<https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n1-meta3696/039605ar/>>, consulté le 31-05-2024.
- Zanola M.T., *Che cos'è la terminologia?*, Roma, Carocci, 2018.

Sitographie

DICOBAT on line – Le dictionnaire général du bâtiment, <<https://www.dicobatonline.fr/>>.